



CHATTERIE DES FUROLES D'AJOL

(Françoise BOVAIS-LIEGEOIS)

12, rue Blanche

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

☎ : +33 (0)1 48 79 34 65 ou +33 (6) 74 92 20 99

e-✉ : fbovais.chatterie@free.fr

web-site : www.chatteriedesfurolesdajol.com

CONTRAT DE RESERVATION / VENTE POUR UN CHAT REPRODUCTEUR N° :

Ce contrat conclu entre

D'une part, « CHATTERIE DES FUROLES D'AJOL » (Françoise Bovais-Liégeois), ci-dessous désignée « le Vendeur »,

Et d'autre part,
SIRET¹ci-dessous désigné(e) « l'Acheteur »,

Il est convenu la vente à l'acheteur ci-dessus désigné :

du chat(on) ci-dessous décrit, à l'usage d'élevage dans les conditions précisées au présent contrat.

Chat(on) : DES FUROLES D'AJOL, né le .. / .. / 201., de et de, identification par transpondeur n°..... Pedigree LOOF (ou AR d'enregistrement au LOOF) n°....., de race SELKIRK (rex, straight), poil (Long, court), de couleur et de sexe (Mâle, Femelle).

Ce chat(on) est cédé au prix de€ (en lettres). Ce prix comprend : le pedigree LOOF, la primo-vaccination et les rappel pour la leucose, le typhus, le coryza.

LE PRIX S'ENTEND (selon les cas) : transport non inclus dont l'acheteur doit faire son affaire.

ET (selon le cas) le ou les blocs des prestations ci-dessous décrites pour un chat d'élevage augmenté du transport.

¹ Référence réglementaire de l'élevage ou de l'agrément professionnel

OU Les prestations ci-dessous décrites : ne sont pas incluses dans le prix du chat et sont des services facturés à l'Acheteur² :

- Transport,
- Vaccination contre la Rage (et passeport européen) de plus de 21 jours + (le cas échéant) sérologie³,
- Tests ADN : Identification génétique + groupe sanguin, PKD indemne et non porteur, filiation,
- Test FIV-FELv négatif,
- Colourtests et tests spécifiques⁴,
- Inscription et sortie en exposition,
- Certificat d'entièreté.
- Transport et accompagnement vers le lieu de transit (si livraison non à la chatterie).

Ce chat est vendu au prix de ...€ (+en lettres) qui comprends, dans tous les cas : la primo-vaccination et rappel pour : leucose, typhus, coryza, chlamydirose⁵ + le certificat international de bonne santé établi par le vétérinaire datant de moins de trois jours⁶ avant le départ de la chatterie du vendeur + le certificat d'exportation (transit),

ET (rayer les mentions inutiles)

Service minimum : Le prix indiqué pour le chaton ci-dessus peut être augmenté pour les services suivants : vaccination contre la rage (+passeport européen) de plus de 21 jours, sérologie + Tests génétiques (identification, groupe sanguin, PKD N/N, filiation), Test FIV-FELv négatif, Colourtests et tests spécifiques, au moins un certificat de jugement en exposition féline (inscription et sortie en exposition), le certificat d'entièreté. Transport et accompagnement vers le lieu de transit (si livraison non à la chatterie).

Service médian : Le prix indiqué pour le chaton ci-dessus inclut les services suivants : vaccination contre la rage (+ passeport européen), sérologie + Tests génétiques (identification, groupe sanguin, PKD N/N, filiation), Colourtests et tests spécifiques, au moins un certificat de jugement en exposition féline (inscription et sortie en exposition), le certificat d'entièreté. Transport et accompagnement vers le lieu de transit (si livraison non à la chatterie). **L'acheteur fait son affaire du transport.**

Service maximum (tout inclus) : Le prix indiqué pour le chaton inclut les services suivants : vaccination contre la rage (+passeport européen), sérologie + Tests génétiques (identification, groupe sanguin, PKD N/N, filiation), au moins un certificat de jugement en exposition féline, le certificat d'entièreté et le transport (par vol cargo animalier, transitaire ou cabine accompagné).

² Blocs de prestations facturés en services à l'export : USA, Canada, Amérique centrale et Amérique du Sud...

³ Selon réglementation du pays d'accueil

⁴ Selon réglementation du pays d'accueil

⁵ Selon règlementation du pays d'accueil

⁶ 24h00 s'il s'agit d'une cession professionnelle à l'exportation

RESERVATION

Les dépôts pour réservation sont non remboursables si l'acheteur change d'avis pour n'importe quelle raison, et/ou deviennent incapables d'acheter le chaton, et/ou néglige d'accomplir un contrat de vente signé. Le but du dépôt est d'assurer les acheteurs d'acquérir le chat décrit dans cet accord.

LE VENDEUR ET L'ACHETEUR SONT D'ACCORD SUR LES CONDITIONS SUIVANTES

1. On ne permettra pas au chat d'errer dehors sans surveillance et sans clôture sûre avec une protection contre les éléments.
2. L'acheteur s'engage à être le garant de la santé et du bien-être de son nouveau chaton. Le chaton doit être nourri avec de la nourriture de qualité et de l'eau propre, la nourriture et l'eau doit être laissée à leur disposition à tout moment et la litière nettoyée quotidiennement. Au premier signe de mauvaise santé les chats doivent être amenés au vétérinaire du nouveau propriétaire pour un contrôle. Ce chat doit recevoir amour et attention quotidiennement. Le chat doit être correctement vacciné, vermifugé tout le long de sa vie.
3. Ce chat ne peut pas être vendu à un magasin d'animal familial, à un laboratoire de recherche, ou à aucun service semblable.
4. Le chat ne peut pas être revendu en tant que reproducteur à une autre chatterie ou élevage de chats ou à une autre famille.
5. Quand le chat ne sera plus reproducteur, il sera stérilisé, et s'il ne reste pas dans l'élevage, il sera donné à une famille responsable pour laquelle les coordonnées seront fournies à « Chatterie des Furoles d'Ajol ».
6. Ce chat ne peut pas être dégriffé.

GARANTIE SANTE

L'acheteur se rend compte qu'il achète un animal vivant et accepte la responsabilité de tous les traitements médicaux et les soins liés à cet animal après date d'acquisition.

Si à tout moment dans un délai de deux (2) ans de la date de naissance le chat décède à cause de problèmes héréditaires ou de défauts congénitaux, l'éleveur s'engage à remplacer le chat par un autre chat de qualité équivalente.

L'éleveur remplacera le chat décédé une fois que l'acheteur aura fourni la preuve du défaut sous forme d'examen post mortem complet, ou sous forme de diagnostic fait par deux vétérinaires de cabinets distincts avant la mort. Le vendeur devra avoir été informé au préalable des griefs de l'acheteur et avoir reçu copie des diagnostics.

Le chaton sera livré avec :

- Un certificat de bonne santé datant de moins de 5 jours.
- Copie des tests PKD (DNA) et FIV-FELv des parents.
- Carnet de santé + vaccination + identification par transpondeur),
- Traitement contre les parasites internes et externes,
- Pedigree LOOF (ou copie de l'AR de réception du LOOF sur lequel figure le chat(on),
- CD avec photos, courbes de croissance de la naissance à l'adoption,
- Kit de sortie (échantillons de croquettes pour favoriser la transition alimentaire et éviter les désordres intestinaux + un jouet).

REPRODUCTEURS

1. Si après 2 ans pour des femelles, ou 3 ans pour des mâles, le chat n'a pas produit au moins un chaton dû à une stérilité, l'éleveur remplacera le chat par un deuxième chat reproducteur ou remboursera le prix d'achat (à la discrétion de l'éleveur). L'acheteur doit fournir la preuve du diagnostic de stérilité par deux vétérinaires indépendants,
2. L'acheteur doit demander notre consentement écrit avant de vendre en France les chatons ou chats nées en première génération de _____ des Furoles d'Ajol en qualité de reproducteurs. L'éleveur souhaite avoir le contact avec le potentiel adoptant pour s'assurer de son programme d'élevage et qu'il n'appariera pas cette descendance avec des races ou variétés non autorisées pour le Selkirk ou avec des élevages figurant sur la liste qu'il communiquera au potentiel adoptant,
3. L'acheteur accepte de montrer toujours le nom du chat _____ des Furoles d'Ajol dans magazines, journaux, expositions et matériel d'exposition, sur les sites Web et ainsi de suite,
4. L'acheteur s'engage à faire reproduire les chats uniquement avec des chats Selkirk rex enregistrés au LOOF ou dans une autre organisation féline reconnue ou avec des races dont le mariage est autorisé (groupe British, American Shorthair, groupe Persan hors de France). Par exception, les Selkirk straight pourront être appariés aux chats de la race « Ragamuffin ». Ces chats doivent être testés négatif pour la PKD (DNA), FIV et FelV,
5. L'Acheteur s'interdit d'apparier les chats Furoles d'Ajol avec les races, variétés et élevages figurant sur la liste qui sera communiquée par l'éleveur,
6. L'acheteur s'engage à ne pas faire reproduire les femelles plus de trois fois en 24 mois,
7. L'acheteur s'engage à vendre les chatons de qualité « compagnie » stérilisés avant leur départ. Tout manquement constaté donnera lieu au versement par l'Acheteur d'une indemnité de 700,00€ (sept cents euros) par manquement constaté.

Le chaton reproducteur sera livré avec :

- Son test PKD (DNA),
- Son identification génétique (DNA),
- Son groupe sanguin (DNA),
- Sa filiation (DNA),
- Son certificat d'entièreté⁷,
- Ses tests spécifiques OK⁸
- Au moins un certificat de jugement en exposition LOOF ou d'une autre fédération Féline internationale.

J'accepte ce contrat et accepte de me conformer aux limitations de ce contrat.

S'agissant d'un contrat souscrit entre professionnels, la réglementation française en matière de litiges commerciaux est applicable⁹.

Fait le	Fait le
A :	A :
Le vendeur	L'acheteur
CHATTERIE DES FUROLES D'AJOL (Françoise BOVAIS-LIEGEOIS)	NOM DE LA CHATTERIE (Prénom NOM DE L'ACHETEUR)

⁷ Selon pays de destination

⁸ Exemples : test de BAER : entendant bilatéral pour les chats blancs – Atrophie rétinienne progressive Persan pour les chats partant au Royaume-Uni et Commonwealth.

⁹ Mention modifiable selon le pays de destination et les accords de réciprocité entre les pays d'accueil et la France.